



En quête de nos cours d'eau

# La Vallée du Vogelzangbeek à Anderlecht

Promenade à pied de 4,5 km  
(+/- 2h)

Départ devant le cimetière  
d'Anderlecht (av. des Millepertuis)  
Station de métro Eddy Merckx  
à 250 m

# La Vallée du Vogelzangbeek à Anderlecht



## Légende



Etangs, mares et cours d'eau

Zones humides (marais,...)

Bois



Prairies et parcs



Champs



Vergers



Départ



Trajet



Points d'attention



Cette promenade vous emmène à la découverte d'une vallée qui a pu en partie être préservée de l'urbanisation. Le site naturel classé du Vogelzangbeek (32 ha) y occupe une place centrale. S'étirant sur 3 km le long du ruisseau, cet écrin de verdure est aussi un havre de paix et un refuge pour une flore et une faune variées. L'agriculture marque encore et toujours les paysages de cette belle vallée, où les prés, vergers, haies ou encore bocages nous rappellent que nous sommes ici aux portes du Pajottenland. Belle découverte!

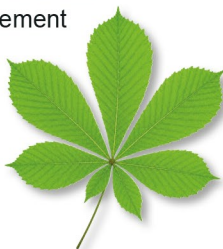


## 1. Le quartier du Chant d'Oiseaux



La promenade débute à l'entrée du cimetière d'Anderlecht ①. Si le quartier porte le nom de 'Chant d'Oiseaux' ('Vogelenzang' en néerlandais), les noms des rues n'y sont pas consacrés aux passereaux, mais bien aux plantes. Vous vous trouvez d'ailleurs à l'avenue des Millepertuis, dont la fleur est illustrée sur une plaque émaillée.

Engagez-vous dans l'avenue du Soldat Britannique et descendez l'allée centrale des marronniers d'Inde inscrits à l'Inventaire des arbres remarquables ②. Cet arbre d'ornement est en réalité originaire des pays du sud-est de l'Europe. Au seizième arbre, tournez à droite pour vous engager dans un large chemin qui mène à l'église Notre-Dame de la Joie et au joli jardin de la cure ③.



Arrivé sur la route, prenez une nouvelle fois à droite pour rejoindre le clos des Marguerites, dont la pelouse est ceinturée par une double rangée de platanes, un autre arbre d'ornement. Tournez directement à gauche, et en bas du clos, poursuivez dans un chemin, entre des habitations. Après 30 m, suivez le chemin vers la droite pour rentrer dans un petit parc. A la sortie du parc, vous arrivez au pied d'une tour en briques ④ avec en haut deux cavités, sous lesquelles vous apercevez des fientes d'oiseaux.





© W. Poelman

### **Les faucons crécerelles de la tour**

*Depuis une trentaine d'années, des faucons crécerelles nichent dans cette ancienne réserve à grains. La cavité dans laquelle ils s'installent servait autrefois à fixer une poutre qui assurait la montée des sacs de céréales. Présent dans la tour pour y préparer sa nichée à partir de la mi-mars, le couple délaisse l'endroit à la fin juin, lorsque les jeunes prennent leur envol. Le mâle se caractérise par une calotte grise, brunâtre chez la femelle. Dans les airs, le faucon crécerelle est reconnaissable à un vol en surplage que l'on dit 'du Saint-Esprit'.*

## *2. En route vers la réserve naturelle du Vogelzangbeek*

Tournez à droite pour suivre la rue Chant d'Oiseaux. Après 150 m, celle-ci longe des terrains de football. Plus loin, à l'horizon, vous distinguez le flanc oriental de la vallée de la Senne, plus élevé et plus escarpé que celui sur lequel vous cheminez. Après le restaurant, toujours sur la rue Chant d'Oiseaux, vous atteignez l'Espace-test Agricole, avec ses vastes potagers où se pratique une agriculture biologique et durable, respectueuse de l'environnement ⑤.

Prenez ensuite à gauche le chemin du Dorreveld, qui suit les cultures maraîchères, et un peu plus loin, sur la droite, des prairies de fauche ⑥, terrain de chasse très apprécié des rapaces. Continuez sur le chemin qui bifurque à angle droit vers la gauche, entre des haies. Peu avant la fin du terrain de sport et l'entrée d'un petit verger, tournez à droite.

Le chemin, qui longe la réserve naturelle, débouche sur le macadam de l'allée de l'Hof ter Vleest, dont le nom fait référence à une ferme aujourd'hui disparue.

Arrêtez-vous quelques instants pour apprécier la vue sur la mare de l'Hof ter Vleest ⑦. Vous y apercevrez peut-être une poule d'eau, oiseau rondouillard au plumage noirâtre et au bec rouge terminé par une pointe jaune. Après cet arrêt, suivez la route que borde une haie vive plantée d'essences indigènes variées dont les fruits constituent une nourriture importante pour les oiseaux, qu'ils soient nicheurs ou migrateurs. Au bout de la haie vive, prenez à droite pour rejoindre un panneau d'information avec une carte du site naturel classé ⑧. Continuez ensuite sur quelques mètres pour atteindre l'entrée de la réserve naturelle du Vogelzangbeek.



### 3. La diversité des milieux et de ses habitants

Passez le portillon et suivez un petit sentier qui évolue dans un milieu boisé et que des bouleaux jalonnent. Après moins de 100 m, vous retrouvez la mare de l'Hof ter Vleest et son flot. Le sentier, délimité par des fascines, oblique ensuite vers la gauche en longeant une zone humide colonisée par une roselière, milieu apprécié de la rousserolle, passereau migrateur (et loquace!) au plumage brun et beige, qui hiverne en Afrique tropicale.



© W. Poelman

© J.-P. Renoy

Le sentier quitte finalement le bois pour un milieu ouvert, avec une prairie sèche d'où vous parviendra peut-être, à la belle saison, le chant du criquet des pâtures ou celui de la grande sauterelle verte. Ce fond de vallée humide fut en partie remblayé dans les années 80, dans le but d'y installer un parc urbain... qui ne vit jamais le jour.



© W. Poelman

#### **Les interventions de l'homme dans un espace semi-naturel**

*La gestion du site a pour objectif de conserver une variété de milieux naturels, propice au développement d'une faune et d'une flore riches et variées. La fauche des prairies et des roselières permet par exemple d'éviter la transformation de ces biotopes en forêts de feuillus. D'autres actions visent à créer de nouveaux habitats, en creusant une mare, en plantant une haie ou encore en posant un nichoir. Pour le reste, c'est à la nature de reprendre progressivement sa place.*

Au croisement des chemins (sous lequel passe le collecteur d'eaux usées!), continuez tout droit pour vous rapprocher de la grande mare ⑨, épargnée par les remblais et restaurée en 2025 par Bruxelles Environnement. Cette belle étendue d'eau est entre autres fréquentée par le héron cendré, mais aussi par le martin pêcheur, petit oiseau au plumage bleu turquoise et rouge-orangé, qui a fait son retour à la faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau du ruisseau. Poursuivez sur le chemin, qui longe la mare par la gauche. Après 80 m, vous apercevez en contrebas, en bordure de la mare, une belle rangée d'aulnes glutineux, un arbre qui apprécie particulièrement les zones humides et dont le bois est réputé imputrescible dans l'eau.



Des massifs de roseaux et de typhas succèdent à la mare, ainsi qu'une prairie humide. En été, on y aperçoit entre autres l'inflorescence blanc crème de la reine-des-prés. Après avoir longé la prairie humide, vous retrouvez la zone de prairie sèche. De part et d'autre du croisement de chemins, vous découvrirez deux mares dites temporaires <sup>10</sup> car elles sont à sec une bonne partie de l'année. On y trouve de la salicaire commune, une plante aux fleurs roses vives, ou encore l'iris des marais avec ses longues feuilles en forme de lame d'épée, et sa fleur jaune s'épanouissant aux mois de mai et juin, qui est par ailleurs le symbole de la Région bruxelloise... et des rois de France!

#### **La 'Lythrum salicaria' ou salicaire commune**

*Plante des milieux humides, la salicaire se reconnaît à ses longues inflorescences roses vives, visibles durant l'été. Elles évoquent tantôt un chandelier, tantôt une queue de chat, ce que souligne bien sa dénomination flamande 'kattenstaart'. Le qualificatif 'salicaria' fait référence à la feuille qui rappelle celle du saule. Quant au mot 'lythrum', il vient du grec 'lythron' qui signifie 'sang', évoquant peut-être par là la couleur des fleurs ou encore leur utilisation contre les saignements.*



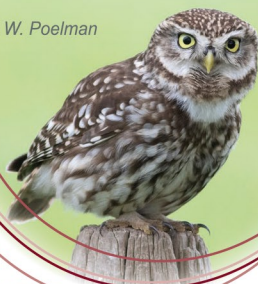
Prenez à droite pour longer une des mares, par un sentier qui s'engage dans un bois. Vous y suivez un long fossé qui récolte les eaux de ruissellement des prairies proches, et alimente ainsi les mares temporaires. Après 300 m dans le sous-bois, vous retrouvez l'autre chemin. Tournez à droite et marchez encore un peu pour arriver à une route.

#### **4. Le parc du Vogelzang et le vallon du Meylemeersch**

Traversez la route, passez le portail, et poursuivez dans cette autre partie de la réserve naturelle. Juste après le portail, à 20 m sur la gauche, se trouve une large cuvette dans laquelle le trop-plein du ruisseau peut se déverser en cas de fortes pluies <sup>11</sup>. Plus loin, le sentier longe d'assez près le Vogelzangbeek, qui forme une frontière naturelle entre les communes d'Anderlecht et de Sint-Pieters-Leeuw. Vous arrivez à une rue pavée, que vous suivez vers la gauche. Après une habitation, le paysage se dégage: la rive droite du ruisseau est dominée par des cultures extensives <sup>12</sup>, qui contrastent avec l'autre rive où les bocages, haies et autres vergers ont été conservés et même re-crées.



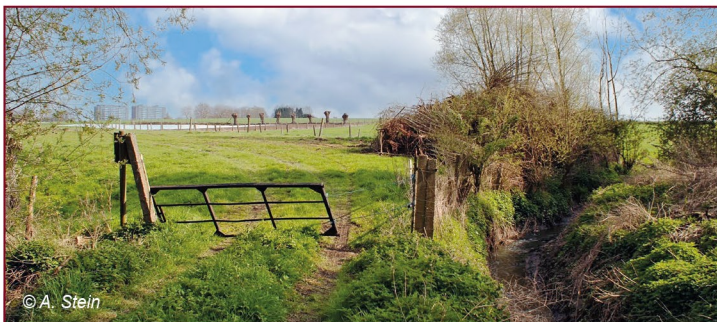
© W. Poelman



150 m après la maison, à hauteur de l'ancienne ferme du Meylemeersch, quittez la route pour entrer dans le parc du Vogelzang et longer, sur un chemin, l'étang qui sert aussi de bassin d'orage <sup>13</sup>. Durant les beaux jours de l'été, vous y entendrez les coassements des grenouilles vertes. Passé l'étang, si l'envie vous en dit, vous pouvez poursuivre la promenade le long du Vogelzangbeek et y découvrir un parcours méditatif et nature. Sinon, tournez à droite pour rejoindre la rue pavée et revenir jusqu'à la ferme du Meylemeersch. Là, prenez

à gauche pour monter le chemin des Chevêches, qui traverse un verger avec des pommiers, cerisiers et poiriers... fréquenté par notre petite chouette chevêche <sup>14</sup> !

© A. Stein



© A. Stein

### **Petite histoire d'un ruisseau**

*Le Vogelzangbeek prend sa source sur les plateaux fertiles du village de Vlezenbeek où on l'appelle 'Vleze', un nom qu'il porta un temps à Anderlecht (ce que rappelle l'allée de l'Hof ter Vleest). C'est à un petit estaminet dit 'Den Vogelen Sanck' à la fin du 18ème siècle que l'on devrait l'appellation actuelle. C'est un des rares cours d'eau de la région bruxelloise à encore s'écouler entièrement à ciel ouvert, dans un environnement où se succèdent champs, parcs, bois et prairies. Peu avant le canal Charleroi-Bruxelles, le Vogelzangbeek fait don de ses eaux au Zuunbeek, lui-même affluent de la Senne. Depuis 2011, les eaux usées ne se déversent plus dans le ruisseau, mais sont collectées puis acheminées vers les stations d'épuration de Bruxelles-Sud et de Sint-Pieters-Leeuw pour y être épurées.*

A la sortie du verger, poursuivez droit devant (ignorez le chemin à gauche) pour atteindre un remarquable alignement de saules têtards centenaires <sup>15</sup>. Le chemin longe ensuite le vallon boisé dit du Meylemeersch, lui aussi protégé <sup>16</sup>. Arrivé à un carrefour en Y, prenez le sentier à gauche. Après 50 m, bifurquez à droite pour passer un pont en bois et longer une mare... où les libellules se montrent volontiers par temps sec et chaud <sup>17</sup>. Après la mare, continuez tout droit aux deux croisements de chemins, pour retrouver le quartier du Chant d'Oiseaux et l'avenue des Millepertuis, qui vous ramène au point de départ.

## Un beau chemin parcouru, et des défis pour l'avenir

Ces dernières années, de nombreux projets valorisant encore davantage la vallée du Vogelzangbeek se sont concrétisés: classement de 7 ha supplémentaires, restauration de la grande mare, rénovation du Kattekasteel, projets d'agriculture biologique, création du parc du Vogelzang, collecte et épuration des eaux usées,... Dans un avenir proche, plus de 100 m du lit et des berges du ruisseau devraient être restaurés, et le nouveau parc évolutif du Zuun sera encore amélioré. Au niveau des défis futurs, il y a évidemment le classement de 12 ha supplémentaires au Meylemeersch, ou encore la suppression des derniers rejets d'eaux usées vers le ruisseau.

- La **CCN Vogelzang CBN** est une asbl active dans la protection et la gestion du site naturel classé du Vogelzangbeek. Elle informe et sensibilise également le public en organisant des visites guidées et en éditant une lettre d'information. <https://fr.vogelzang.org>
- **Bruxelles Environnement** est responsable de la gestion du parc du Vogelzang, du parc du Zuun et de la Promenade Verte. Elle intervient aussi dans la gestion du site naturel classé du Vogelzangbeek. <https://environnement.brussels>
- La **Vlaamse Milieumaatschappij** est chargée de la gestion (entretien, aménagements) du Vogelzangbeek. <https://vmm.vlaanderen.be>
- La **Commune d'Anderlecht** assure la promotion du patrimoine anderlechtois via des brochures et promenades. Propriétaire du Kattekasteel, elle met aussi à disposition les terres pour l'**Espace-test Agricole Graines de Paysans** qui accompagne des projets de maraîchage, tisanerie, production de fleurs et compost. [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be)



Retrouvez aussi  
nos promenades  
sur RouteYou!

**Coordination Senne-Coördinatie Zenne**, groupe de travail et partenaire d'Escaut sans Frontières, regroupe ou collabore avec des associations et personnes actives au sein des 3 régions du bassin de la Senne. Ensemble, ils œuvrent à une gestion intégrée et durable des cours d'eau et zones humides au sein du bassin de la Senne. À la demande, Coordination Senne vous guide pour cette promenade et le long des autres cours d'eau du bassin de la Senne. Contactez-nous!

Coordination Senne-Coördinatie Zenne asbl/vzw - 2bis, quai des Péniches - 1000 Bruxelles  
TÉL. 02 206 12 07 - [contact@coordinationsenne.be](mailto:contact@coordinationsenne.be) - [www.coordinationsenne.be](http://www.coordinationsenne.be)

€ 0,50



Réalisé avec le soutien de la commune d'Anderlecht et de Bruxelles Environnement.  
Nos remerciements à la CCN Vogelzang CBN et à Bruxelles Environnement pour la relecture.